

R.—Sur les terrains qui ne contiennent pas de chaux, la cendre agit puissamment sur la végétation, sans pour cela épuiser le sol. Comme la chaux, elle ameublir les terres fortes et argileuses; elle donne de la consistance aux terres sablonneuses et légères, elle détruit les mauvaises herbes et les insectes. Elle convient mieux aux terrains bas et humides, pourvu qu'ils soient bien égoutés, qu'aux terrains élevés et secs.

Q.—Dans quelles conditions doit-elle être employée ?

R.—Elle doit être employée sèche, dans un temps non pluvieux, et sur une terre non mouillée. Ces conditions étant bien observées, elle favorise la végétation des céréales aussi bien que celles des légumes.

Q.—Quels sont ses autres effets ?

R.—Elle donne une couleur verte foncée aux végétaux qu'elle fait croître. Elle favorise aussi plus la production du grain que celle de la paille. Ce grain ressemble à celui que l'on recueille sur les terres où l'on a employé la chaux; son écorce est peut-être encore plus mince et fournit une farine plus abondante.

Q.—La cendre pourrait-elle être employée avec succès sur les prairies et les pâturages ?

R.—Oui, et ainsi employée, elle produit des effets surprenants; le trèfle, le mil, la vesce paraissent puiser dans cette substance une grande vigueur. De plus, le chanvre et le sarrasin profitent singulièrement de sa présence.

Q.—Les effets de la cendre sont-ils durables ?

R.—Si la cendre était employée en assez grande quantité, ses effets seraient presque aussi durables que ceux de la chaux; mais comme on l'emploie ordinairement en petite dose, au bout de deux ans elle ne se fait presque plus sentir, et il faut en mettre de nouveau sur le sol.

Q.—Quelle quantité de cendre faut-il employer par chaque arpent de terre ?

R.—Elle doit être employée en quantité plus considérable que la chaux; ainsi lorsqu'il faut mettre sur un sol douze minots de chaux, il faut au moins dix-huit minots de cendre. Pour les terres légères douze minots suffisent ordinairement par arpent. Employée en une telle quantité, si on a soin d'y ajouter du fumier d'étable, au bout de deux ou trois ans, elle pourra faire sentir ses effets jusqu'à six et sept ans.

En faveur de nos Correspondants nous abrégeons notre CAUSERIE d'aujourd'hui.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

La revue des événements européens nous a empêché de dire un mot dans la dernière *Quinzaine* touchant divers renseignements relatifs au pays.

Et d'abord, malgré l'inopportunité de la saison, les intérêts de l'agriculture et de la colonisation sont toujours heureusement en crédit. Le Gouvernement

continue à se prêter avec zèle à tous les efforts que font les particuliers soit pour ouvrir de nouveaux chemins, soit pour faire arpenter de nouvelles circonscriptions de terrains propres à la culture, soit enfin pour d'autres objets analogues. Ce concours mutuel du Gouvernement et des particuliers est un fait plein de vrai progrès qui, en dehors de tout esprit de parti politique, mérite toute sorte d'éloges et d'encouragements.

Quant aux efforts des particuliers relativement à la colonisation, on voit d'abord qu'ils se portent aujourd'hui particulièrement dans les contrées de l'Ottawa. C'est, en effet, une riche et large région, déjà en rapide progrès depuis quelques années et qui ne demande que des bras, de l'intelligence et du courage pour offrir à une nombreuse population canadienne un bien-être qu'elle aurait bien tort d'aller chercher ailleurs.

Du côté du district de Montréal, on a entendu parler de ce qui a été fait là par les efforts particuliers; notamment par l'initiative prise par quelques membres du clergé pour y découvrir de nouvelles régions à défricher dans l'intérêt des populations canadiennes. Nous avons pu connaître depuis, d'après les renseignements donnés par les journaux, qu'un nombre satisfaisant de braves colons s'étaient acheminés vers cette région indiquée par les messieurs du clergé auxquels nous venons de faire allusion, et que tout promet que ce commencement de colonisation nouvelle aura là comme ailleurs ses succès et son progrès.

D'un autre côté, les essais heureux dans le même genre entrepris par M. Talbot, curé de Saint-Antoine, qui a donné l'éveil à plusieurs autres personnes influentes et bien disposées dans les paroisses voisines auront eu pour effet d'étendre dans ces quartiers les travaux de la colonisation sur une échelle plus ample qu'on y avait pensé d'abord. Si tout cela, comme on doit l'espérer, s'exécute avec un esprit de concorde et de bienveillance mutuelle, c'est une raison de plus d'attirer là des amis et des colons en grand nombre.

Et pendant que le sol se conquiert ainsi pacifiquement et si utilement sur des points nouveaux, on voit avec grande joie s'affermir et grandir les établissements qui étaient, avant ces derniers, les plus récents. Ainsi la retraite profonde au milieu des forêts que les Révérends Pères Trappistes ont choisi pour asile de leur vie pénitente et pour centre d'une nouvelle colonisation, laisse venir de temps à autre au grand air du monde des informations qui intéressent toujours à double égard. Cette fois, nous avons pu nous-même recueillir presque sur champ quelques-unes de ces informations toujours intéressantes. Un frère de la Communauté était à Ste. Claire en même temps que nous y étions nous-même. Beau et bon jeune homme de trente ans, il avait, du côté de la nature, en vigueur et en courage, tout ce qu'il faut avec la grâce qui soutient et perfectionne tout pour répondre à sa rude vocation. Notre pensée fut portée bien haut quand nous le vîmes servir au Saint Sacrifice de la messe avec la piété d'un ange et la simplicité d'un enfant; puis s'occuper